Mesures actées lors du CDEN carte scolaire du 22 avril 2020

Malgré les 6 postes de dotation supplémentaire consécutive aux annonces ministérielles, en votant unanimement contre le projet de carte scolaire lors du CTSD du 9 avril, les représentants des personnels avaient contraint la DASEN à revoir sa copie et à convoquer un nouveau CTSD qui s'est tenu le vendredi 17 avril 2020. A nouveau, lors de ce deuxième CTSD, la DASEN aura essuyé un vote unanime contre son projet.

Rappelons tout d'abord les raisons qui ont poussé les 7 représentants du SNUipp-FSU12 à rejeter les mesures proposées par l'administration le 9 avril :

- Aucune mesure pour réabonder les RASED, dispositif de prise en charge de la difficulté scolaire, décimé dans notre département et qui aurait pu s'avérer tellement précieux lors de la réouverture des écoles ;
- les quelques postes supplémentaires sont loin de compenser les dégradations subies et constatées par les enseignants et enseignantes du département, dégradations consécutives à une multiplication des familles paupérisées, des élèves à besoins particuliers, des élèves à comportement perturbateur, à une inclusion menée à marche forcée ;
- plusieurs écoles à public reconnu particulièrement difficile, chaque année sur la sellette, font l'objet de mesures de fermetures ;
- malgré les intentions affichées, les classes uniques une nouvelle fois font les frais de ces mesures ;
- la réorganisation en l'état des écoles de Capdenac n'est pas acceptable.

Dernière instance qui vient confirmer définitivement les mesures de carte scolaire pour la rentrée de septembre 2020, le CDEN présidé par la Préfète avec la participation de la DASEN, des représentants de l'administration, des personnels, des élus des collectivités territoriales, des parents d'élèves… s'est tenu le 22 avril 2020 à 10 heures. Aucune modification ne sera intervenue au cours de ce CDEN quant au projet proposé. A nouveau, les représentants de la FSU12 ont voté contre le projet pour les mêmes raisons.

Ecole	Commune	Mesure de carte scolaire	Observations	Structure Rentrée 2020
Cas particulier des écoles de Capdenac				
Chantefable	CAPDENAC-GARE	-1	Suppression d'I poste et fusion avec l'école Pierre Riols et accueil d'élèves de maternelle partagés avec Beau Soleil et d'élèves d'élémentaire	0 classe
Beau Soleil	CAPDENAC-GARE		Implantation d'une structure municipale d'accueil des 2 ans et accueil d'une partie des élèves de maternelle partagés avec Pierre Riols « site Chantefable »	3 classes
Pierre Riols	CAPDENAC-GARE		Fusion avec l'école Chantefable et accueil des élèves de l'élémentaire	10cl. + 1 ULIS
Ecoles maternelles, élémentaires et primaires hors éducation prioritaire				
Ecoles maternelles				
La Chartreuse	VILLEFRANCHE DE RGUE	+0,50	Création d'1 poste complet à la place du ½ poste d'appui pédagogique	3 classes
Jean Boudou	LUC-LA PRIMAUBE	-1,25	Suppression d'1 poste et de 0,25 de décharge de direction Le maintien de la décharge de direction pour un an sera étudié.	3 classes
Jean Pendariès	VILLEFRANCHE DE RGUE	-0,50	Suppression d'1 poste et création de 0,50 poste d'appui pédagogique Maintien de 0,25 décharge de direction à titre exceptionnel pour l'année scolaire 2020/2021 L'IEN s'engage à ce que l'appui pédagogique couvre les matins.	3,5 classes

Ecole en comptage à la rentrée de septembre 2020 : Jean Pendariès/Villefranche de Rgue

Ecoles élémentaires				
Les Genêts	ONET-LE-CHÂTEAU	+0,50	Création de 0,50 poste d'appui pédagogique	4,5 classes + 1 ULIS
Jean Moulin	SEVERAC-D'AVEYRON	+1	Création d'1 poste	5 classes
Jean Pendariès	VILLEFRANCHE DE RGUE	-1	Suppression d'1 poste « plus de maître que de classes » partagé avec Robert Fabre élémentaire Comptage effectifs rentrée septembre 2020	6 cl + 1 ULIS
Jean Laroche	ONET-LE-CHÂTEAU	+1	Création d'1 poste	7 classes
Georges Brassens	BARAQUEVILLE	+0,50	Création de 0,50 poste d'appui pédagogique	4,5 classes + 1 ULIS

Ecoles en comptage à la rentrée de septembre 2020 : Jean Moulin/SEVERAC-D'AVEYRON – Jean Pendariès / VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

Ecoles primaires				
	ST-ROME-DE-TARN	+1	Création d'1 poste	3 classes
	MORLHON-LE-HAUT	-0,50	Suppression de 0,50 poste d'appui pédagogique	2 classes
Salan	QUINS	+ 1,25	Création d'1 poste et de 0,25 décharge de direction	4 classes
Lavernhe	MANHAC	+ 1,25	Création d'1 poste et de 0,25 décharge de direction	4 classes
Bruéjouls	CLAIRVAUX-D'AVEYRON	+0,75	Création d'1 poste complet à la place du ½ poste d'appui pédagogique et de 0,25 décharge de direction	4 classes
Edouard-Martel	MILLAU	+1	Création d'1 poste	6 cl. + 1 ULIS
Gourgan	RODEZ	-1	Suppression d'1 poste	5 cl. + 1 ULIS
Paul Ramadier	RODEZ	-0,50	Suppression de 0,50 poste d'appui pédagogique	6 cl. + 1 ULIS
Gages	MONTROZIER	+1,08	Création d'1 poste Augmentation de la décharge de direction de 0,25 à 0,33	8 classes
Eugène Selles	MILLAU	-1,08	Création d'1 poste Augmentation de la décharge de direction de 0,25 à 0,33	7 classes
Beauregard	MILLAU	-1	Suppression d'1 poste	10 classes

Ecoles en comptage à la rentrée de septembre 2020 : AUZITS – MONTEIL – ST-JEAN-DU-BRUEL – DURENQUE – MONTPEYROUX – Carcenac-Peyralès/BARAQUEVILLE (vigilance particulière) – Bruéjouls/CLAIRVAUX-D'AVEYRON - Paul Bert-Jean Macé/MILLAU - STE-RADEGONDE – Gages/ MONTROZIER – Cardaillac/ RODEZ – Monteil – Rodelle/Bezonne – Jean Monnet/ESPALION – Eugène Selles/ MILLAU

Cas particulier des classes uniques

	LA CRESSE	+0,50	Création de 0,50 poste d'appui pédagogique	1,5 classe
	ST-ANDRE-DE-NAJAC	+0,50	Création de 0,50 poste d'appui pédagogique	1,5 classe
Aux papillons	ESTAING	-0,50	Suppression de 0,50 poste d'appui pédagogique	1 classe
Lo Picorai	ST-CHELY-D'AUBRAC	-0,50	Suppression de 0,50 poste d'appui pédagogique	1 classe
Lac Pantois	VILLEFRANCHE-DE-PANAT	-0,50	Suppression de 0,50 poste d'appui pédagogique	1 classe
	SOULAGES-BONNEVAL	-0,50	Suppression de 0,50 poste d'appui pédagogique	1 classe

Ecoles en comptage à la rentrée de septembre 2020 : MURASSON – MONTEZIC – SEBRAZAC – LA CRESSE – ST-ANDRE-DE-NAJAC – ESTAING – ST-CHELY-D'AUBRAC – VILLEFRANCHE-DE-PANAT – SOULAGES-BONNEVAL – LES ALBRES

Ecoles maternelles en Réseau d'Education Prioritaire

Jean Moulin	DECAZEVILLE	+0,75	Création d'1 poste complet à la place du ½ poste d'appui pédagogique et de 0,25 décharge de direction	4 classes
Jean Zay	FIRMI.	+1	Proposition : implantation d'1 poste d'adjoint sans spécialité	5 classes

Ecoles en comptage à la rentrée de septembre 2020 : Jean Moulin/DECAZEVILLE

Regroupements Pédagogiques Intercommunaux

RPI	ST-VICTOR-ET-MELVIEU	+0 50	Création de 0,50 poste d'appui pédagogique sur le site de St Victor	2,5 classes
	LE TRUEL			
Total RPI	ST-VICTOR-ET-MELVIEU/ LE TRUEL	+0,50		
RPI	NAUVIALE	+1	Transfert d'1 poste de Pruines à Nauviale	3 classes
	PRUINES	-1		
Total RPI	NAUVIALE/PRUINES	0		

Autres mesures

- Transformation d’1 poste d’enseignant sans spécialité en poste d’enseignant spécialisé « anglais bilingue » dans l’école primaire « Jules Ferry » de Millau.
- Suppression de 6 postes de remplaçants (2 postes gelés + 1 ASH + Sénergues + Flaugergues/Rodez + Réquista) alors même que l’année scolaire 2019/2020 avait montré une situation de tension dans les périodes à fort besoin de remplacements
- Création d’1 poste de personne ressource départementale « troubles du spectre de l’autisme » (TSA)
- Suppression d’1/2 poste spécialisé à l’institut médico-éducatif « La Roquette » Lapanouse de Sévérac-d'Aveyron
- Suppression d’1/2 poste spécialisé à l’institut médico-éducatif « La Roquette » Lapanouse de Sévérac-d'Aveyron (autisme)